

**Assermentation des autorités pour la législature 2021-2026**

**Séance du Conseil communal du 14 juin 2021**

**Ordre du jour :**

*Service œcuménique*

*Sous la présidence de Monsieur le Préfet*

1. Accueil.
2. Désignation d'un ou une secrétaire de séance.
3. Désignation de deux scrutateurs·trices de séance.
4. Appel.
5. Assermentation des membres du Conseil.
6. Assermentation des membres de la Municipalité.
7. Assermentation du Syndic.
8. Nomination du ou de la Président·e du Conseil.
9. Nomination du ou de la secrétaire du Conseil.

*Déplacement de l'assemblée au Vieux-Moulin*

*Passation de pouvoir : le ou la Président·e élu·e fonctionne en tant que Président·e*

10. Nomination du ou de la vice-président·e.
11. Nomination des scrutateurs·trices.
12. Nomination des scrutateurs·trices suppléant·e·s.
13. Nomination de l'huissier·ère.
14. Communications de la Municipalité.
15. Nomination de la Commission des Finances.
16. Nomination de la Commission de recours en matière d'impôts.
17. Nomination de la Commission AJEMA.
18. Nomination des délégué·e·s au Conseil intercommunal de PRM.
19. Nomination des délégué·e·s au Conseil intercommunal de l'ASISE.
20. Préavis n° 05/06.2021 - Aliénation, acquisition d'immeubles sur un bien-fonds non construit ou construit et droit de préemption - autorisation générale.
21. Préavis n° 06/06.2021 - Demande d'autorisation d'engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles selon l'article 88 du règlement pour le Conseil communal.
22. Préavis n° 07/06.2021 - Demande d'autorisation générale de plaider.
23. Préavis n° 08/06.2021 - Indemnités pour la législature 2021-2026.
24. Simples questions.
25. Contre-appel.

**Le PV D'ASSERMENTATION EST EN ANNEXE**

Le Conseil communal quitte l'Eglise romane et se rend au Vieux-Moulin. La séance reprend à 21h30

***Passation de pouvoir : M. Pierre Enderlin préside la séance.***

Le président demande à ce que l'appel soit renouvelé:

Excusée: Mme Christie Piquerez

Absente: Mme Victoria Gay

63 conseiller·ères nouvellement assermenté·e·s sont présent·e·s. Le second appel confirme le premier qui a eu lieu précédemment au sein de l'église romane.

**10) Nomination du (de la) vice-président(e).**

**M. Sébastien Pittet** présente M. Louis-Claude Pittet(PLR)

Mme Sophie Rouquette Studer (Entente) et Mme Barbara Delwo (Entente) se portent également candidates. Chacune se présente à l'Assemblée.

**M. Roland Locher** apporte son soutien à M. Claude Pittet au nom de l'alternance des partis.

**Résultat du vote :**

Bulletins délivrés et rentrés	: 63
Bulletins blancs	: 0
Bulletins nuls	: 0
Bulletins valables	: 63
Majorité absolue	: 32

M. Louis Claude Pittet est élu par 33 voix

**M. Louis-Claude Pittet** remercie l'assemblée.

**11) Nomination des scrutateurs-trices**

Mme Marie-Claire Mamin et M. Antonio Todde se représentent et sont élus par acclamation.

**12) Nomination des scrutateurs(trices) suppléant(e)s**

L'élection de 2 scrutateur-trices s'est déroulée à un tour à la majorité absolue établie de 32 voix.

**M. Louis Claude Pittet** présente M. Marc-Antoine Siegwart au nom du PLR

ENTENTE		PLR	ALTERNATIVE POUR SAINT-PREX
<b>Dutoit Marlyse</b> <b>42 voix</b>		Siegwart Marc-Antoine 35 voix	
<b>Pino Concetta</b> <b>36 voix</b>			

Sont élues: Mme Marlyse Dutoit et Mme Concetta Pino

**Mme Sandrine Pittolaz** met en doute la légalité de ce vote. Elle se réfère à l'art. 39 du Règlement du Conseil qui exige une représentation équitable des divers groupes du Conseil. Elle va donc se renseigner et peut-être déposer un recours contre ce vote.

**13) Nomination de l'huissière**

Mme Claire Matti se représente et est élue par acclamation

**14) Communications de la Municipalité**

En annexe du PV

**15) Nomination de la Commission des finances**

Le Président explique les modalités du vote de liste pour élire 7 membres.

Il est précisé qu'il est possible de panacher.

Le premier tour du scrutin se déroule à la majorité absolue établie à 32 voix.

Les candidat·e·s se présentent brièvement.

<b>ENTENTE</b>	<b>PLR</b>	<b>ALTERNATIVE pour SAINT-PREX</b>
<b>Cottier Nicolas</b> 42 voix	Fuchs Sylvie 26 voix	Pittolaz Sandrine 8 voix
<b>Rodriguez Sylvain</b> 37 voix	Siegwart Marc-Antoine 24 voix	
<b>Dessaux Fabrice</b> 35 voix	Rogenmoser Andreas 19 voix	
<b>Haller Enrique</b> 33 voix		
Häfliger Marc 27 voix		
Oggiano Denis 27 voix		
Buvelot Alexandre 19 voix		
Tschanz Adélaïde 13 voix		
Clémin David 25 voix		
Wohnlich Alexandre 19 voix		
Jouffrey Alain 11 voix		
Conne Michel 11 voix		
Hauswirth Marc 10 voix		

Sont élus au premier tour: M. Nicolas Cottier, M. Sylvain Rodriguez, M. Fabrice Dessaux, M. Enrique Haller.

Se sont désisté·e·s pour le second tour: M. Alexandre Wohnlich, M. Alain Jouffrey, M. Michel Conne, M. Marc Hauswirth, M. Andreas Rogenmoser, Mme Sandrine Pittolaz

Le second tour du scrutin se déroule à la majorité relative.

<b>ENTENTE</b>	<b>PLR</b>	<b>ALTERNATIVE pour SAINT-PREX</b>
<b>Häfliger Marc</b> 30 voix	<b>Fuchs Sylvie</b> 31 voix	
<b>Oggiano Denis</b> 29 voix	Siegwart Marc-Antoine 23 voix	
Clélin David 27 voix		
Buvelot Alexandre 16 voix		
Tschanz Adélaïde 13 voix		

Sont élu·e·s au second tour : M. Marc Häfliger, M. Denis Oggiano, Mme Sylvie Fuchs,

Composition de la Commission des finances:

M. Nicolas Cottier  
M. Sylvain Rodriguez  
M. Fabrice Dessaux  
M. Enrique Haller  
M. Marc Häfliger  
M. Denis Oggiano  
Mme Sylvie Fuchs

#### **16) Nomination de la Commission de recours en matière d'impôts**

Le nombre de 5 membres requis étant égal à celui des candidat·e·s, la commission est élue par acclamation.

Composition de la Commission de recours en matière d'impôts:

M. Jean-Yves Aebi - PLR  
Mme Marlyse Dutoit - Entente  
Mme Marie-Claire Mamin - Entente  
M. Yves Morand - Entente  
Mme Sandrine Pittolaz - ASP

**17) Nomination de la Commission AJEMA - Réseau d'accueil de jour des enfants**

Le nombre de 5 membres requis étant égal à celui des candidat-e-s, la commission est élue par acclamation.

Composition de la Commission AJEMA:

Mme Marie-France Chautems - PLR

M. Jean-François Chavannes - Entente

M. Dominique Dubugnon - Entente

Mme Christie Piquerez - Entente (excusée, sera assermentée à la séance du 25 août 2021)

Mme Adriane Sennwald - ASP

**18) Nomination des délégué-e-s au Conseil intercommunal de PRM**

Le scrutin s'est déroulé à deux tours selon des modalités identiques à celui de la commission des finances. Le nombre requis de délégué.e.s est de 6.

Les candidat-e-s se présentent brièvement.

Premier tour de scrutin à la majorité absolue établie à 32 voix.

<b>ENTENTE</b>	<b>PLR</b>	<b>ALTERNATIVE pour SAINT-PREX</b>
<b>Boillat Christian</b> 54 voix	<b>Siegwart François</b> 56 voix	Bruchez Natacha 24 voix
<b>Courtais Jérôme</b> 48 voix	Fuchs Sylvie 27 voix	
<b>Dellwo Barbara</b> 33 voix	Van Poucque Blaise 25 voix	
Trabaud Chantal 27 voix		
Conne Michel 17 voix		
Farine Reggio Céline 25 voix		

Sont élu-e-s au premier tour : M. François Siegwart, M. Christian Boillat, M. Jérôme Courtais, Mme Barbara Dellwo.

M. Michel Conne se désiste pour le second tour.

Deuxième tour de scrutin à la majorité relative

<b>ENTENTE</b>	<b>PLR</b>	<b>ALTERNATIVE pour SAINT-PREX</b>
<b>Trabaud Chantal</b> 30 voix	<b>Fuchs Sylvie</b> 29 voix	Bruchez Natacha 11 voix
Farine Reggio Céline 28 voix	Van Poucque Blaise 22 voix	

Sont élues au second tour : Mme Chantal Trabaud, Mme Sylvie Fuchs.

Liste des Délégué-e-s au Conseil intercommunal PRM Police Région Morges

M. François Siegwart

M. Christian Boillat

M. Jérôme Courtais

Mme Barbara Dellwo

Mme Chantal Trabaud

Mme Sylvie Fuchs

#### **19) Nomination des délégué-e-s au Conseil intercommunal de l'ASISE**

Les candidat-e-s se présentent brièvement.

Au premier tour de scrutin à la majorité absolue établie à 32 voix, 4 délégué-e-s sont élu-e-s.

<b>ENTENTE</b>	<b>PLR</b>	<b>ALTERNATIVE pour SAINT-PREX</b>
<b>Radermacher Pilloud Miriam</b> 43 voix	<b>Berthoud Frédéric</b> 41 voix	Bruchez Natacha 16 voix
<b>Tornare Laurie</b> 40 voix		
<b>Tschanz Adélaïde</b> 36 voix		
Hauswirth Marc 32 voix		

Liste des délégué-e-s au Conseil intercommunal ASISE:

Mme Miriam Radermacher Pilloud

M. Frédéric Berthoud

Mme Laurie Tornare

Mme Adélaïde Tschanz

**20) Préavis no 05/06.2021 – acquisition et aliénation d'immeubles – autorisation générale**

Ce préavis est transmis à la Commission des finances.

**21) Préavis no 06/06.2021 - demande d'autorisation d'engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles selon l'article 87 du règlement pour le Conseil communal**

Ce préavis est transmis à la commission des finances.

**22) Préavis no 07/06.2021 – demande d'autorisation générale de plaider**

La commission suivante est nommée par M. Le Président

Mme Sylvie Perreten

Mme Marie-France Chautems

M. Dominique Dubugnon

M. Pascal Girardet

M. Blaise Van Poucque

**23) Préavis no 08/06.2016 - indemnités pour la législature 2021-2026.**

Ce préavis est transmis à la commission des finances.



24) Simple questions.

**Remerciement**

**Mme Sandrine Pittolaz** remercie Mme Sylvie Fuchs pour son année de présidence.

**Salle du Conseil communal**

**M. Marc-Antoine Siegwart** souhaiterait que les séances du Conseil communal puissent toujours se dérouler dans la salle du Vieux-Moulin.

**M. Stéphane Porzi** lui répond que ce n'est pas toujours possible car la salle du Vieux-Moulin est régulièrement louée.

**PRM**

**M. François Siegwart** informe les nouveaux et nouvelles délégués à la PRM de la date et du lieu de la séance d'installation des Autorités de PRM.

**Secrétariat**

**M. Louis-Claude Pittet** au nom du groupe PLR manifeste son étonnement de ne pas voir de poste de secrétaire adjoint « qu'on avait nommé lors de la dernière législature », affirme-t-il. Qu'en est-il?

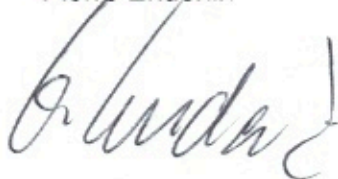
**M. Stéphane Porzi** lui répond qu'une solution entre secrétaires communales a été privilégiée pour des raisons de compétences immédiatement mobilisables.

25) Contre-appel.

La séance est levée à 23h 54

Le Président

Pierre Enderlin



La Secrétaire

Anne Devaux



# Procès-verbal de la séance d'installation des Autorités communales Commune à Conseil communal - législature 2021 - 2026

**Commune de** Saint-Prex

**Séance du** 14 juin 2021 à 20h15

**Lieu** Eglise romane

## 1. Accueil

Les candidats élus au Conseil communal ainsi que les conseillers municipaux élus ont été convoqués par ordre de la préfecture, pour se réunir ce jour afin de procéder :

- à l'assermentation des membres du Conseil communal
- à l'assermentation des membres de la Municipalité
- aux nominations légales

La liste des citoyennes et citoyens élus au Conseil communal ainsi que la liste des conseillers municipaux élus sont mises à la disposition de Monsieur le Préfet.

Il est constaté que les élections n'ont donné lieu à aucun recours.

Monsieur le Préfet, Boris Cuanoud, préside les opérations, il souhaite la bienvenue aux personnes présentes et les félicite pour leur élection. Il déclare la séance ouverte.

## 2. Désignation d'un/une secrétaire de séance

Il désigne comme secrétaire provisoire : Mme ~~M~~ Ann DEVAUX

## 3. Désignation de deux scrutateurs/trices de séance

Il fait appel aux scrutateurs provisoires : Mme ~~M~~ Marie-claire DARIN  
Mme ~~M~~ Antonio TODDÉ

## 4. Appel

Il est procédé à l'appel.

## 5. Assermentation des membres du Conseil

L'assemblée se lève pour l'assermentation des membres du Conseil communal.

Monsieur le Préfet donne lecture de la formule de serment prescrit à l'article 9 de la Loi sur les communes. Il est procédé à l'appel selon la liste des citoyennes et citoyens élus.

A l'appel de son nom, chacun/une solennise la promesse. Il/elle est de ce fait installé/e membre du Conseil communal pour entrer en fonction le 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Les membres absents seront assermentés lors de la première assemblée où ils se présenteront.

Nombre de membres assermentés : ..... 63 ..... dont la liste est jointe au PV.

## 6. Assermentation des membres de la Municipalité



Après s'être assurée qu'il n'y a entre les élus/es aucun degré de parenté prohibé selon l'article 48 de la Loi sur les communes, Monsieur le Préfet donne lecture du serment prescrit aux articles 9 et 62 de la dite loi.

Municipales / municipaux : Mme Anouk GÄUMANN <sup>3</sup>.....  
M. Anthony HENNARD <sup>2</sup>.....  
M. Jan von OVERBECK <sup>4</sup>.....  
Mme Véronique SAVIOZ <sup>1</sup>.....

A l'appel de son nom, chaque municipal/e solennise la promesse. Il/elle est de ce fait installé/e pour entrer en fonction le 1<sup>er</sup> juillet 2021.

### 7. Assermentation du Syndic

A l'appel de son nom, le Syndic solennise la promesse. Il est de ce fait installé pour entrer en fonction le 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Syndic : M. Stéphane PORZI.....

### 8. Election du/de la Président/e du Conseil

En préambule, Monsieur le Préfet donne quelques renseignements sur les dispositions des articles 11 et 12 de la Loi sur les communes concernant le mode du scrutin. Il rappelle que le/la Président/e est élu/e pour un an. Il attend les propositions de candidatures.

Le nombre de candidat/e est égal au siège à repourvoir : le Conseil accepte l'élection tacite oui  
non

Election au scrutin

#### 1<sup>er</sup> Tour (majorité absolue)

Bulletins délivrés : ..... rentrés : ..... blancs : ..... nuls : .....  
valables : ..... majorité : .....

Candidat/e n°1 Mme/M ..... obtient ..... voix

Candidat/e n°2 Mme/M ..... obtient ..... voix

Candidat/e n°3 Mme/M ..... obtient ..... voix

#### 2<sup>ème</sup> Tour éventuel (majorité relative)

Bulletins délivrés : ..... rentrés : ..... blancs : ..... nuls : .....  
valables : .....

Candidat/e n°1 Mme/M ..... obtient ..... voix

Candidat/e n°2 Mme/M ..... obtient ..... voix

Candidat/e n°3 Mme/M ..... obtient ..... voix

Est élu/e : Mme / M. ENDERLIN PIERRE par 63 voix / tacitement

### 9. Election du/de la secrétaire du Conseil

Monsieur le Préfet rappelle que le/la secrétaire du Conseil est élu/e pour la durée de la législature. Il/elle peut être choisi/e en dehors du Conseil. Il attend les propositions de candidatures.

Installation du Conseil communal

Le nombre de candidat/e est égal au siège à pourvoir : le Conseil accepte l'élection tacite oui  
non

Election au scrutin

**1<sup>er</sup> Tour (majorité absolue)**

Bulletins délivrés : ..... rentrés : ..... blancs : ..... nuls : .....  
valables : ..... majorité : .....

Candidat/e n°1 Mme/M ..... obtient .....voix

Candidat/e n°2 Mme/M ..... obtient .....voix

Candidat/e n°3 Mme/M ..... obtient .....voix

**2<sup>ème</sup> Tour éventuel (majorité relative)**

Bulletins délivrés : ..... rentrés : ..... blancs : ..... nuls : .....  
valables : .....

Candidat/e n°1 Mme/M ..... obtient .....voix

Candidat/e n°2 Mme/M ..... obtient .....voix

Candidat/e n°3 Mme/M ..... obtient .....voix

Est élu/e : Mme / M. DEVAUX ANNE par 63 voix / tacitement

Il est constaté qu'il n'existe aucun degré de parenté prohibé selon l'article 12 LC entre le/la président/e et le/la secrétaire.

Le procès-verbal est lu et approuvé séance tenante.

Monsieur le Préfet remercie l'assemblée et se retire après avoir remis la présidence au nouveau/ à la nouvelle président/e du Conseil pour les points suivants de l'ordre du jour.

Le Préfet :

Le/la Secrétaire provisoire :



A blue ink signature of the Provisional Secretary.



Annexe : liste des membres

**DATE: 14 juin 2021**

**Liste des conseillères et conseillers présente·e·s à la séance  
d'assermentation des Autorités à l'église romane**

<b>Noms</b>	<b>Présent·e·s</b>	<b>Excusé·e·s</b>	<b>Absent·e·s</b>
<b>Aebi Jean-Yves</b>			
<b>Berthoud Frédéric</b>			
<b>Blouzard Catherine</b>			
<b>Boillat Christian</b>			
<b>Bruchez Natacha</b>			
<b>Bugnon Steve</b>			
<b>Buvelot Alexandre</b>			
<b>Chautems Marie-France</b>			
<b>Chavannes Jean-François</b>			
<b>Chevillat Yves</b>			
<b>Clénin David</b>			
<b>Conne Michel</b>			
<b>Cottier Nicolas</b>			
<b>Courtais Jérôme</b>			
<b>Dellwo Barbara</b>			
<b>Dessaux Fabrice</b>			
<b>Dietschi Simone</b>			
<b>Dubugnon Dominique</b>			
<b>Dutoit Marlyse</b>			
<b>Enderlin Pierre</b>			
<b>Farine Roggo Céline</b>			
<b>Favre Maud</b>			
<b>Franco Didier</b>			
<b>Fuchs Sylvie</b>			

<b>Gay Victoria</b>			Absente
<b>Girardet Pascal</b>			
<b>Gueritz Guy</b>			
<b>Häfliger Marc</b>			
<b>Haller Enrique</b>			
<b>Hauswirth Marc</b>			
<b>Janicaud Eric</b>			
<b>Jaquiéry Thierry</b>			
<b>Jouffrey Alain</b>			
<b>Langer Philipp</b>			
<b>Locher Roland</b>			
<b>Mamin Marie-Claire</b>			
<b>Mondada David</b>			
<b>Morand Yves</b>			
<b>Oggiano Denis</b>			
<b>Oberson Daniel</b>			
<b>Perreten Sylvie</b>			
<b>Perrottet Pascal</b>			
<b>Pfirter Lorella</b>			
<b>Pino Concetta</b>			
<b>Piquerez Christie</b>		Excusée	
<b>Pittet Louis-Claude</b>			
<b>Pittet Sébastien</b>			
<b>Pittolaz-Croutaz Sandrine</b>			
<b>Radermacher Pilloud Miriam</b>			
<b>Rochat Jacques</b>			
<b>Rodriguez Sylvain</b>			
<b>Rogenmoser Andreas</b>			

<b>Rouquette Studer Sophie</b>			
<b>Sennwald Adriane</b>			
<b>Siegwart François</b>			
<b>Siegwart Marc-Antoine</b>			
<b>Soares Hungria Thereza</b>			
<b>Tardy Raymond</b>			
<b>Todaro Carmelo</b>			
<b>Todde Antonio</b>			
<b>Tornare Laurie</b>			
<b>Trabaud Chantal</b>			
<b>Tschanz Adélaïde</b>			
<b>Van Poucque Blaise</b>			
<b>Wohnlich Alexandre</b>			